

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LE FANTASQUE.

N. AUBIN, *Editeur*.
W. H. ROWEN, *Imprimeur*.

PROPRIÉTAIRES: } No. 2, *Rue Grant, St. Roch.*
 } No. 7, *Rue des Prairies, St. Roch.*

CONDITIONS.

Ce Journal se publie chaque LUNDI au No. 2, *Rue Grant, St. Roch*, près de la *Rue St. Valier*. Le prix en est de quatre sous par exemplaire. — On peut avoir le Journal à domicile moyennant un abonnement de quinze sous par mois payable d'avance. Pour le recevoir à la campagne il faut payer au moins quatre mois d'avance.

Les ANNONCES seront insérées au prix des autres Journaux. Toutes communications seront reçues, *franches de port* au Bureau ou chez les Agents en Ville.



DEPOTS.

On trouve le *Fantasque* au Bureau du Journal, chez M. E. GINGRAS, *marché de la Haute Ville*, et chez M. ANTOINETTE Basse-Ville.

AGENTS.

Montréal, — chez M. J. DAVILLERAY, *Rue Notre-Dame*, et on reçoit des souscriptions chez Mr. IGNACE BOUCHER, *Rue Ste. Thérèse*.
Trois-Rivières, — chez Ph. LASSERAY, *Etud. en Méd.*
Les personnes qui désireraient se charger de l'agence du *Fantasque* dans les campagnes, sont priées de nous le faire savoir.

Je n'obéis ni ne commande à personne, je vais ou je veux, je fais ce qui me plaît, je vis comme je peux et je meurs quand il le faut.

Vol. 2.

Quebec, 24 Aout, 1840.

No. 36.

MELANGES.

MONSIEUR FATOLET.

Il y a peut être là de quoi rire pour les Démocrates, de quoi pleurer pour les Hébraïques.

La santé est, sans contredit, un des avantages les plus précieux, un de ces biens sans lesquels tous les autres sont fades et sans attrait. Soignons-la donc, rien n'est plus naturel, rien n'est mieux vu, rien n'est plus sensé. Mais que notre culte pour cette aimable déité ne dégénère point en un stupide et avilissant esclavage. Nous deviendrions ainsi pour le public, un objet de risée; pour la terre, un inutile fardeau; pour nous-même, un instrument de malheur.

Mais ne m'en croyez pas sur parole. Ecoutez plutôt le récit des trances et des alarmes continuelles d'un de mes voisins.

Monsieur Fatolet (tel est son nom) a de jolies rentes; sa probité est reconnue; ses mœurs irréprochables; sa réputation d'honnête homme, solidement établie; Il a une jolie famille, une femme charmante et plusieurs autres avantages qui,

sans donner toujours le bonheur, peuvent du moins y contribuer ; mais, au milieu de cette apparente prospérité, il est malheureux, bien malheureux. Malgré sa belle santé, malgré ses joues rosées et ses lèvres vermeilles, il se croit toujours malade. Vous lui vantez son état, sa position riante, il vous répond en soupirant qu'un *homme blessé à l'aile ne peut jouir de rien*. Vous insistez. Vous lui dites qu'il paraît avoir une forte constitution, que ses yeux sont vifs, son teint excellent, son embompoint convenable. *Ah !* vous répond-il d'un ton déchirant, *l'apparence trompe. Je ne fais pas de maladie grave, il est vrai ; mais je ne suis jamais en parfaite santé. Je végète, je ne vis pas.* — Et il vous dit la vérité. Grâce à la manie qu'il a contractée, de s'écouter sans cesse, le bonheur est pour lui sans charmes, et la vie sans plaisir. Continuellement effrayé à l'idée de maux qu'il n'a pas encore, et qui n'existent que dans son inquiète imagination, il ne savoure aucune jouissance. Son idée fixe l'occupe, le poursuit, le torture, s'acharnant contre lui, comme le remords contre le coupable, elle ne lui laisse pas un moment de repos.

En se levant, la première chose qu'il fait, c'est de tirer la langue devant son miroir. N'est-elle pas parfaitement rose, il se croit menacé d'une inflammation ou d'un mouvement de bile. Il se tâte le pouls six fois par jour ; et quand celui-ci n'a pas précisément le nombre de pulsations requis, notre homme s'imagine marcher à grands pas vers une fièvre quarte ou pis encore. A-t-il, après dîner, le frisson indice d'une digestion facile, il tremble à l'idée d'un rhumatisme qui le rendra perclus de tous ses membres.

Ainsi que tous les malades de son espèce, M. Fatolet a lu cent fois, et sait par cœur, tous les signes qui annoncent une santé parfaite, et, comme presque aucun homme n'a le bonheur de les réunir, il trouve, dans cette connaissance, un nouveau motif pour s'alarmer. Un jour, c'est son estomac qui lui semble paresseux ; un autre, sa tête qui est un peu lourde. Quelquefois encore une légère démangeaison lui paraît le pronostic infailible d'une affreuse maladie de peau.

Loin de varier ses alimens comme le lui permettrait la bonté de son estomac, il s'astreint à un régime d'une sévérité à désespérer un convalescent. Il ne mange point de canard, il est trop chaud ; point de gigot, il est trop succulent ; point de macarons, ils sont indigestes ; point de cardons, ils le font rêver. En un mot, il se condamne à la sobriété d'un Trapiste, et sa vie est un carême continu.

Mais ce qu'il craint surtout, ce sont les refroidissemens qui peuvent amener des pleurésies, qui peuvent dégénérer en phthisies qui peuvent être suivies de mort. En hiver, il lui faut une collection de souliers ; en été, un amas d'habits pour se changer chaque fois qu'il rentre à la maison. Au printemps, il redoute le soleil, les rhumes de cerveau et les catharres ; en été, les coups de soleil, les transpirations arrêtées ; en automne, les brouillards et les inflammations ; en hiver, l'humidité, le froid en général, le froid des pieds en particulier et je ne sais combien d'autres choses. Est-il obligé de sortir par la bise, il se couvre et s'affuble comme s'il devait partir pour la campagne de Russie. En un mot, quelque température qu'il fasse, M. Fatolet en a toujours peur. Elle est toujours ou trop chaude ou trop froide, ou trop sèche ou trop humide.

Mais à la manie des précautions, il joint encore celle de se médicamenter. Il ne se passe aucun jour sans qu'il avale quelque breuvage amer ou quelque fade potion, suivant les accidens maladiés auxquels il se croit en proie, il varie les remèdes. Aux émétiques succèdent les purgatifs ; cataplasmes par-ci, sinapismes par-là, et pilules, Dieu sait ! Sa maison est un hôpital et son épouse une infir-

mière. Il n'est pas de semaine que le pharmacien ne reçoive de ses nouvelles et de son argent, et si par hasard il s'écoule une journée sans qu'il se croie indisposé, il prend quelque préservatif pour les maux futurs. Il consulte tour à tour le dentiste pour sa mâchoire, le pédicure pour ses durillons, le chirurgien pour se faire saigner, le médecin pour savoir s'il peut se droguer sans inconvénient. Heureux encore les fous de son espèce quand ils tombent entre les mains d'Esculapes assez philosophes pour ne leur donner contre tous leurs maux imaginaires que des pilules de mie de pain, une infusion de tilleul, de l'eau sucrée ou d'autres remèdes héroïques du même genre.

Voilà pour les temps ordinaires ; mais le bruit d'une épidémie vient-il à se répandre ; c'est bien autre chose. M. Fatolet lit les gazettes, compte les morts et les malades, et redouble, six mois d'avance, son régime et ses précautions. Il fallait le voir lors de la première invasion du choléra asiatique. Des lunettes sur le nez, un journal en main, une carte sur la table, il suivait avec anxiété la marche du fleau et calculait avec épouvante le nombre de jours qu'il lui fallait pour nous atteindre, et je vous garantis que, si jamais maladie contagieuse vient nous faire son odieuse visite, il en mourra de peur avant qu'elle soit aux portes de la ville. Maintenant que le choléra ne fait plus sensation, Fatolet n'a pas cessé de le craindre. Chaque fois qu'il reverdit sur quelque partie du globe, notre poultrôn est le premier à le savoir pour s'en alarmer.

Peut-être avez-vous ri de M. Fatolet. La chose est bien permise, il est ridicule. Peut-être, aussi l'avez-vous plaint de tout votre cœur, et vous avez encore raison ; car, je vous l'assure, il n'est guère plus heureux que le forçat traînant sa chaîne et son boulet. Et cependant nous n'avons point achevé la triste peinture de ses infortunes. Jusqu'ici nous ne l'avons vu que malade, imaginaire, il le sera bientôt réellement. Le corps le plus robuste se lasse enfin, comme les personnes les plus patientes. A force de prendre des remèdes pour les maux qu'on n'a point, on finit par s'en donner qu'on n'aurait point eus. Tel est le sort qui attend notre infortuné. A trente cinq ans, vous le verrez cacochyme et hypochondriaque. Son corps sera usé, non par les excès, il n'en fit jamais ; non par les plaisirs, il n'en goûta point ; non par les fatigues, il se ménagea toujours ; mais usé, ruiné par les remèdes dont il l'aura surchargé. Dès lors plus de repos pour lui lorsqu'il sera à la fois tourmenté par les rêves de son imagination et dévoré par la maladie. Plus de repos, plus de joie pour son épouse qui gémera de ses maux et encore plus de ses exigences ; plus de joie pour ses enfans qu'il attristara sans cesse de son humeur et de ses plaintes. Mais je m'arrête, le tableau devient trop déchirant, et je retourne en arrière pour rechercher l'origine probable de tant de maux. M. Fatolet eut pour mère une femme pleine d'excellentes qualités ; mais qui, par une sottise indulgente, une triste faiblesse, a fait le malheur de son enfant. Le petit marmot était-il piqué d'une mouche, on le faisait mouir au lit, on le soignait comme s'il se fût agi d'une maladie grave. S'il avait un léger rhume ou un picotement à la gorge, on le croyait perdu, et le bambin, voyant toutes ces inquiétudes, toutes ces alarmes mal fondées, se figurait sans cesse être aux portes du trépas. On lui enseigna à ne point manger indistinctement de tout ; on l'habitua à mille petites précautions plus funestes qu'utiles. Pour préserver son corps de tout accident, on l'empêchait de se livrer aux exercices qui donnent de la souplesse et de la force. De là, chez lui, cette crainte de la maladie, ce soin exagéré de sa santé, qui, grandissant avec l'âge, a porté plus tard de si funestes fruits. Ah ! si les mères étaient aussi sages qu'aimantes, elles ne

laisseraient jamais déborder mal à propos, une tendresse qui, contenue dans de sages limites, peut avoir une si salutaire influence. On ne les verrait point, par une faiblesse excusable dans son principe, mais déplorable dans ses résultats, empoisonner ainsi l'avenir de leurs enfans. Elles songeraient toujours à préparer à la patrie des corps vigoureux et des âmes fortement trempées, au lieu de s'exposer à la surcharger d'être pusillanimes et malheureux ; car l'homme qui ne vit que pour sa santé est inutile aux autres et à charge à lui-même.

LE FANTASQUE,

QUÉBEC, 24 AOUT, 1840.

NAPOLÉON.

Nous avons annoncé dans notre dernier numéro la fête célébrée ici par quelques enfans de la France à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de l'EMPEREUR. Voici la tenue des principales santés qui y furent portées : —

1°. *Au jour que nous célébrons.*

Il rappelle aux français dispersés sur les plages étrangères celui qui, comme un immense flambeau, répandit tant de gloire sur leur patrie. Puissé cette petite fête de famille montrer à nos compatriotes éloignés que nous songeons toujours avec bonheur à la France.

Chanson : *La Grand'mère* par Béranger.

2°. *A la France.*

Nous ignorons les partis qui la divisent. En terre étrangère nous ne sommes que français. C'est vers la France que s'élancent nos plus douces pensées comme nos regrets.

Chanson : *La voilà, la voilà cette France chérie.*

3°. *A la mémoire de Napoléon.*

Quoique mort toujours vivant ! — (Silence.)

4°. *Les cendres de l'Empereur.*

Puisse le tardif hommage rendu à ces immortels restes du héros, raviver s'il est possible le souvenir de sa gloire et de son amour pour la France ; et cimenter à jamais l'union entre deux grandes nations qui, dans la paix font l'orgueil du monde entier, qui l'ébranlent par la guerre.

Chanson : *Il dort ce héros dont la gloire verra la fin de l'avenir.*

5°. *A la Reine.*

Comme souveraine et comme femme elle a droit à nos hommages et à nos vœux sincères, pour qu'en faisant le bonheur de tous ses sujets elle puisse le partager elle-même.

God save the Queen, chanté en chœur par deux messieurs et deux dames.

6°. *Au gouvernement sous lequel nous vivons.*

Nous lui devons une reconnaissance proportionnée à la protection qu'il nous accorde.

Chanson : *C'est la loi.*

7^o. *A l'Armée française.*

Elle entretient chez elle, comme de brillants germes de gloire qu'elle brûle de féconder, les beaux souvenirs des hauts-faits de la république et de l'empire.

Chanson : *Les soldats français.*

8^o. *Aux Canadiens sans distinction d'origine.*

Les mêmes intérêts les unissent ; pourquoi n'éteindraient-ils point dans une douce et utile confraternité les différends qui malheureusement les divisent. Tous ceux qui habitent notre patrie adoptive sont pour nous des concitoyens.

Chanson : *Vive la Canadienne, en chœur.*

9^o. *A la Presse.*

Elle indique le mal et le remède. Flambeau qui fait explosion lorsqu'on veut l'éteindre.

Chanson : *Le critique.*

10^o. *Au beau sexe.*

A tous les âges l'homme doit son bonheur à sa meilleure moitié. Des impies prétendent que la femme est l'œuvre du démon, mais il fallait être Dieu pour former quelque chose d'aussi parfait avec une de nos côtes. Mieux vaudrait mille fois se les casser toutes que d'être privé des aimables dames.

Chanson : *Ces jolis yeux miroirs de ma folie.*

Après ces sântés d'ordre qui furent entrecoupées par des chansons, dont quelques unes sont dues à des dames, les convives se levèrent de table pour aller jouir du spectacle d'un beau FEU D'ARTIFICE préparé complaisamment par monsieur Lemoine. Dès que cette agréable récréation fut terminée on alla se rasseoir à la salle du festin, tapissée des couleurs tricolores et de verdure. Au milieu de la joie et des chansons

“ Le tems passait sans compter,”

aussi ne songea-t-on à se séparer que fort tard dans la nuit. Durant le cours de cette belle soirée un grand nombre de sântés volontaires furent portées et bues avec enthousiasme. Nous ne donnons ici que celles d'un caractère public :—

A la Marine française.

Elle peut au premier mot de la patrie promener sur toutes les mers l'arc-en-ciel tricolore : Au jour du danger les Jean Bart ne lui manqueront pas.

Chanson : *Le Rocher de St. Malo.*

Aux Canadiens descendans de la France.

Honneur à la constance avec laquelle ils s'efforcent de défendre les lois, les usages, la religion, la langue de nos pères. Ils sont nos frères par les doubles liens du sang et de l'amitié.

Chanson : *Sol Canadien, terre chérie, par des braves tu fus peuple.*

Par un convive Irlandais :

Aux Canadiens-Français et aux Français-Canadiens.

Cette sânté de la part d'un Irlandais-Canadien est pour les remercier d'avoir bien voulu l'admettre à leur agréable banquet. Tout en témoignant ma reconnaissance j'avoue que cette aimable hospitalité ne m'étonne point, car de tout tems la France comme le Canada offrirent leur sol à la malheureuse Irlande.

Chanson : *Serrons la main de l'étranger et Emerald Isle.*

A monsieur Lemoine notre hôte et président.

Puisse-t-il avec son aimable famille jouir long-tems de toute la prospérité

qu'il mérite. Il nous donne ici un bel et rare exemple :—Armurier, cultivateur, s'il demande à la terre ses produits durant la paix il nous procure aussi les moyens de la défendre pendant la guerre.

Chanson : *Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille.*

[Des matières plus pressantes nous ont empêché de publier dans notre précédent numéro la lettre de monsieur Tonson qui a été interrompue par un de nos affidés ; c'est vrai, foi d'éditeur !]

Mon très-cher Melbourne.

Vraiment quand je viens à réfléchir à l'immense intervalle qui sépare mes lettres je me fais une énorme quantité de reproches sur ma négligence. Quand je vois que je ne vous ai pas écrit depuis la dernière fois, j'en suis tout honteux. Il s'est passé tant de choses depuis ce tems-là, mon honorable protecteur, que ce qui m'embarrasse le plus est de savoir par où commencer, et par où finir quand une fois j'aurai commencé.

Il y a long-tems que vous savez sans doute que la Nouvelle-Ecosse s'avisait de vouloir parler, en pleine Chambre d'Assemblée, de réforme, de liberté, de gouvernement responsable, de justice égale et autres balavernes ; Sir Colin Campbell qui, entre nous soit dit, n'a pas la plus légère teinture de savoir gouvernemental, qui ignore par conséquent jusqu'aux principes élémentaires de la fourberie et du *lumbug*, s'avisait de dire tout bonnement la vérité à ses sujets, comme si la vérité était jamais bonne à dire en fait d'intrigues administratives. Il leur déclara donc franchement, c'est-à-dire bêtement, que c'était en vain qu'ils demandaient une espèce de gouvernement responsable, qu'ils ne l'auraient point, là ! Grand brouhaha, rumeur sourde, plaintes ouvertes, pétitions, et niaiseries accoutumées, enfin les choses rendues au point où je dus me dire : *Vla que ça se gâte, vla que ça se gâte !* Vraiment, vous avouerez qu'il y avait là de quoi me troubler la conscience, supposant que l'être suprême m'en ait fourni d'une ! Il fallut me résoudre à partir pour Halifax où il devenait urgent d'embarlificoter sans délai les excellents sujets de Sa Majesté notre reine commune.

Me voilà parti !

L'on vous aura dit sur la foi de quelques journaux que j'avais été siffle à mon arrivée à Québec. Je vous assure moi que c'est faux, sur ma parole d'honneur. Vous me croirez bien, j'espère, car ce que je vous avance est tout aussi vrai que ce que je dis dans mes dépêches officielles. Lorsque vous voudrez savoir au juste ce qui se passe je vous prie de prendre le *Mercury* de Québec et le *Montreal Courier* ; ces journaux-là étant payés par moi pour dire exclusivement la vérité, il est bien plus naturel de l'attendre d'eux que des autres gazettes qui ne font qu'insulter l'administration.

Pour en revenir à mon voyage je vous dirai que lorsque je mis le pied sur le territoire de cette ville de Québec je sus reçu par des hourras unanimes. Quant à des sifflets je n'en ai pas eu connaissance et, au cas où vous douteriez de ma parole, je puis assembler mon conseil spécial qui vous déclarera, par une ordonnance, qu'il n'est pas une personne dans tout le district qui sache siffler. En venant de Montréal à Québec je n'ai pas cru devoir m'arrêter aux Trois-Rivières dont les habitans ont eu l'audace de brûler mon effigie en compagnie de celle du juge-en-chef de cette province. Vous concevez que je méprise hautement ces gens-là. Quoi ! parceque je détruis leur importance, que je ruine seulement leurs propriétés, en abolissant leur district, ils viennent déclarer que

mon administration ne vaut rien ! Vous voyez bien, noble milord, que leur opinion est nulle puisqu'elle est intéressée. Cela saute aux yeux. Je m'aperçois que je saute un peu trop aussi hors de ma route. Revenons.

Je ne restai que peu de jours à Québec, ville souverainement envieuse, et d'une morale désespérante. Imaginez qu'on s'y faisait un scrupule de me visiter ou de me recevoir parce que je passe pour être galant. Vous me pardonnerez bien facilement quelques petits écarts en ce genre, mon cher Melbourne, puisque je ne fais que suivre en cela vos aimables traces. Que deviendriez-vous ici, noble milord ? vous mourriez d'hypocondrie ! jugez-en par vous-même : on me jette la pierre, on me blâme, on me regarde comme un mécréant, un réprouvé, un mahométan, parce que des ignorants ont répandu que je vivais à la façon orientale. Ceci est faux puisque je ne garde pas autant de femmes que je pourrais en nourrir, selon la loi de Mahomet. Que diraient les pauvres habitants de Québec s'ils vous avaient parmi eux !.....

Je profitai donc du départ de l'*Unicorn* que j'avais fait venir exprès d'Halifax pour me transporter dans cette ville. Je vins, je vis, je mentis et je m'en retournai. C'est là ma façon de faire le César. Chacun son genre. Je réussis dans le mien, c'est tout ce que je demande. Malgré mon art profond, je faillis tout gâter par une étourderie. En une de mes réponses à une adresse où l'on me pressait de m'expliquer au sujet du gouvernement responsable, je déclarai impromptu, que l'argent public avait été honteusement gaspillé. Ceci était fort adroit car chacun pouvait blâmer son adversaire ; mais ce malappris de Sir Colin Campbell n'a pas seulement le bon sens de laisser subsister le double sens, car il n'entend point la plaisanterie. J'espère que vous allez le faire tancer sur ses idées rétrécies en fait du point d'honneur. Il me demanda bravement satisfaction de mon explication ! Je dus déclarer alors franchement, que je n'avais point voulu le désigner au contraire. Après tout il faut être franc quand on ne peut pas faire autrement.

Pour réparer ce léger échec, je promis aux libéraux plus qu'ils n'attendaient eux-mêmes, et ils se calmèrent. C'est toujours une bonne politique de promettre beaucoup ; cela coûte peu et donne le tems de réfléchir aux moyens de ne pas tenir. Je déclarai donc que les sujets britanniques de la Nouvelle-Ecosse étaient mes enfants gâtés. Ce qui veut dire entre nous que je me promets bien de leur donner le souet s'ils pleurent encore pour avoir du gâteau.

J'avais hâte de sortir des pattes des *blue noses*, car des indices sourds et muets me donnaient à appréhender des petites impatiences de leur part. Je fis donc encore venir l'*Unicorn* qui me ramena en toute hâte à Québec, où cette fois pour éviter aux journaux des rapports contradictoires je débarquai en plein minuit, aux yeux fermés de tout un public.

A mon arrivée à Québec je trouvai les physionomies changées. Ces bons québécois avaient appris la nouvelle de la résistance des lords au bill d'Union. Ils se croyaient sûrs de leur fait ! Les drôles ne savaient point tous les tours que nous leur tenons en réserve dans notre bissac. J'avoue que j'en fus d'abord déconcerté, mais un moment de réflexion me fit bientôt voir que nos pièges avaient été trop adroitement tendus pour que les amis puissent nous échapper. Vraiment quand je récapitulé en moi-même tout ce que j'ai fait pour ce bill d'Union je me trouve un bien grand génie ! D'abord promettre au Haut-Canada le paiement de sa dette et le siège du gouvernement. — Coup de maître ! Prendre le conseil spécial, le convoquer, lui ordonner de déclarer l'Union un excellent re-

mède contre le despotisme du conseil spécial.—Coup de maître. Faire écrire une loi par James Stuart, la faire approuver sans la montrer.—Coup de maître. Faire supposer à votre parlement anglais que le Haut-Canada ne demande pas mieux que rester de anglais.—Coup de maître. Lui persuader que les pétitions de citoyens contre l'Union, signées par une cinquantaine de mille noms, ne sont que des déclarations de rebelles.—Coup de maître. Jurer que deux ou trois mille signatures en faveur de l'Union représentent tout ce qu'il y a dans le pays de loyaux sujets.—Coup de maître. Affirmer que le clergé catholique n'a plus d'influence et qu'il demande de la galette pour avoir du pain d'avoine.—Coup de maître. Déclarer que la province est tranquille, proposer le renouvellement de la suspension de l'*Habeas Corpus* et faire gouverner à notre ami Russell l'idée que j'avais fait mes efforts pour empêcher la passation de cet acte, et qu'après bien des soucis et des fatigues j'y avais réussi.—Coup de maître.—Coup de maître! Quand je pense quo pour tout cela vous ne m'avez fait que baron, j'en ai honte pour vous-même. Il n'est pas de conquérant qui n'éprouve quelques revers. Il n'en est pas moins grand pour les avouer. Je vous confesserai donc que je fus pris à Québec dans mon propre filet à propos de la corporation.

Vous savez sans doute que j'ai fait passer par mon conseil une loi pour instituer des corporations municipales électives; que je nommerais moi-même. C'est encore un de ces petits double sens que j'affectionne; mais passons là-dessus. Les membres de ces corporations ont le droit de taxer les citoyens, de sorte qu'il fallait bien des précautions pour trouver des personnes qui voulussent prendre sur elles-mêmes l'odieux de semblables emplois. J'avais bien fait insérer dans la loi une clause qui condamne à l'amende tous ceux qui refuseraient une place dans ma corporation, mais cette petite précaution ne réussit pas toujours. Cette mesure rencontra l'improbation générale, mais particulièrement celle des signataires de la pétition contre l'Union. Un comité nommé par ces mêmes signataires rédigea une protestation contre mes ordonnances tyranniques, y inclus celle qui crée la corporation. Admirez ma finesse. Je me dis: Appelle dans cette corporation quelques uns de ceux qui protestèrent contre elle, ils refusèrent nécessairement, alors tu n'auras plus de mesure à garder, tu nommeras de tes propres créatures et amis, qui taxeront à merci cet insolent peuple qui ose encore avoir de l'argent à lui comme si tu n'avis pas le droit d'en prendre un petit peu, et un gros peu. Je crois que Talleyrand n'eût pas mieux calculé; néanmoins je fus sottement onfoncé. La majeure partie des Canadiens que j'appelai acceptèrent et je me vois maintenant sur les bras, une corporation qui aura peut-être la prétention de vouloir s'amuser à des travaux publics, à des améliorations, à un éclairage, à cent autres fadaïses, bonnes au plus pour des femmes de ménage; au lieu de bien piller, voler, boire, manger, donner des galas, payer des officiers de police, inspecteurs, magistrats, etc., etc., tous hommes qui font la richesse, l'orgueil d'un pays et la force d'un gouvernement.

(Il y avait bien long-tems que monsieur Tonson n'avait écrit à son ami, protecteur et confident, aussi ne s'étonnera-t-on point de la longueur de sa lettre pour laquelle il n'est pas assez de place dans le présent numéro. La fin paraîtra donc dans notre prochain. Ne vous impatientez pas.)

La lettre à Melbourne ainsi que le banquet français ont pris la place d'une foule de petits articles qu'on aura le plaisir de voir Lundi prochain.

LES FRÈRES RAVEL.

Nous rappelons à nos lecteurs que ces jeunes acrobates sont de retour parmi nous et qu'ils donnent ce soir leur première représentation à leur théâtre.